

Famille : Offre de soins  
et prise en charge du  
handicap

Métier : Psychologue

Intitulé de l'emploi :

**PSYCHOLOGUE**

Finalité majeure :

Dans le cadre du projet d'établissement et dans le respect des règles déontologiques, concevoir, élaborer et mettre en œuvre des actions préventives et curatives à travers une démarche prenant en compte la vie psychique des individus et des groupes afin de promouvoir l'autonomie de la personne accueillie et concourir au sein d'une équipe pluridisciplinaire à mettre en sens les comportements des personnes accueillies et les pratiques professionnelles

Date de mise à jour : 15 octobre 2009

### Activités principales :

- Construire et mettre en œuvre des dispositifs d'intervention à visée préventive ou curative, en se référant au projet d'établissement
- Recueillir et analyser des besoins et/ou des demandes d'intervention
- Etablir un diagnostic sur la structure psychique de la personne accueillie et mettre en place un traitement des symptômes dans leur contexte psychologique (entretiens psychothérapeutiques de soutien ou participation à un groupe à visée thérapeutique)
- Etablir des bilans psychologiques (recueil d'information, entretien, travail de synthèse, restitution..)
- Assurer une prise en charge individuelle ou collective des personnes accueillies et de leur entourage (groupes de parole, soutien, formation...)
- Assurer un suivi psychothérapeutique dans le cadre du projet individualisé de la personne accueillie
- Concourir à la compréhension et à la résolution des problématiques touchant les personnes accueillies, par des entretiens et des animations de groupe (formation, soutien, analyse des pratiques)
- Rédiger des bilans, projets et rapports d'activité
- Effectuer de la recherche, de l'enseignement et de la formation
- Contribuer au développement de la qualité et de la gestion des risques

## Compétences :

### SAVOIRS

- Connaître et utiliser les techniques de psychothérapies individuelles ou de groupe
- Connaître et mettre en oeuvre les tests d'évaluation psychologiques et cliniques
- Maîtriser les concepts psychologiques qui caractérisent l'individu et son fonctionnement et les différents courants théoriques s'y rapportant
- Connaître et appliquer les techniques d'animation, de formation et de tutorat
- Maîtriser les techniques d'entretien individuel et collectif
- Posséder des notions de droit administratif et judiciaire et s'y référer
- Connaître le projet d'établissement et s'y référer
- Connaître et solliciter l'environnement institutionnel et les partenaires internes et externes
- Maîtriser la méthodologie de projets
- Connaître et respecter les règles du secret professionnel liées à son activité

### SAVOIR-FAIRE

- Evaluer le développement psychologique et déterminer le profil clinique de la personne accueillie par des tests, par entretien et/ou par observation afin de déterminer le type d'aide appropriée
- Observer, écouter, et analyser la situation et le discours des personnes
- Construire une réponse adaptée à la problématique identifiée avec les acteurs concernés
- Intervenir auprès de la personne accueillie conformément à son projet individualisé et dans les limites de son champ d'intervention
- Identifier les situations à risque, les conséquences qui en découlent et contribuer à leur maîtrise par les différents acteurs
- Maintenir une relation d'aide, face aux problèmes d'autrui, dans un cadre thérapeutique
- Alerter les acteurs impliqués, par rapport à leur champ de compétences, sur les difficultés relationnelles de la personne accueillie
- Evaluer et enrichir sa pratique professionnelle (démarche qualité, lecture, formation continue, recherche...)
- Alerter en cas de détection de comportements maltraitants sur la personne accueillie
- Valoriser son expérience et ses capacités en contribuant à l'élaboration du projet de service

### SAVOIR-FAIRE RELATIONNELS

- Relayer, transmettre des informations, à l'écrit comme à l'oral, de manière claire et adaptée en fonction des situations
- Etre à l'écoute d'autrui en créant une relation de confiance
- Entretenir un lien professionnel avec la personne accueillie pour assurer son suivi psychothérapeutique
- Se positionner en médiateur entre la personne accueillie, son entourage et l'équipe pluridisciplinaire en vue d'un soutien et de la résolution des problèmes identifiés
- S'inscrire dans une dynamique partenariale avec les services sociaux, éducatifs, judiciaires (COTOREP, CDES, Tribunaux, Universités)
- Privilégier les échanges professionnels au sein de l'équipe pluridisciplinaire
- Soutenir et susciter une réflexion sur une question posée par l'équipe
- Transmettre avec pédagogie son savoir professionnel

Diplôme requis / Formation (obligation réglementaire) :

- DESS en Psychologie clinique, pathologique, gérontologique, enfance et adolescence
- DESS en Psychologie du travail

Textes de référence :

- Loi n° 85-772 du 25 juillet 1983 (Mesures relatives à la profession de psychologue) et décrets d'application du 22/03/1990 (n° 90-255 et 90-259)

Exemples d'emplois accessibles et spécialisations possibles :

- Responsable éducatif
- Responsable pédagogique
- Directeur adjoint d'établissement
- Directeur d'établissement